Des Rendez-vous Citoyens pour éduquer aux médias

Novembre 2012 et Février 2013

Principe et mode d'emploi

Deux Rendez-vous, cette année, ayant pour but de faire écrire un article de presse à vos élèves sur les thèmes du Jeu et d'Internet. Un dispositif du CLEMI de Franche-Comté, en partenariat avec l'Est Républicain.

Qu'est-ce qu'un Rendez-vous Citoyen ?

C'est donner aux élèves l'occasion de rédiger un article de presse et, de ce fait, d'endosser la profession de journaliste.

Le CLEMI et la rédaction régionale du quotidien *l'Est Républicain* vous proposent deux Rendez-vous Citoyens :

- Semaine du Jeu (du 19 au 25 novembre 2012)

- Fête de l'Internet (17 mars 2013)

Deux temps forts accordés aux collégiens et aux lycéens pour qu'ils couchent quelques lignes sur le papier et voient peut-être leur article publié dans ce quotidien.

La sélection se fera par un jury composé de membres du CLEMI académique et de journalistes de *l'Est Républicain*.

Vous êtes volontaire ?

Inscrivez-vous auprès de Marie Adam-Normand, coordonnatrice CLEMI Doubs (marie.adam-normand@ac-besancon.fr) en mentionnant le ou les Rendez-vous citoyens que vous souhaitez traiter.

Les journalistes en herbe peuvent être les élèves d'une classe, d'un groupe ou d'un club, encadrés par un de leurs enseignants ou un membre de l'équipe éducative de l'établissement (CPE, documentaliste).

Qui est concerné ?

- Collèges publics et privés : niveau 3ème
- Lycées publics (LGT, LP, LPO) et privés
- Lycées agricoles

Quelles sont les contraintes d'écriture ?

Les articles peuvent prendre la forme d'un billet (700 signes), d'un reportage (2500 signes) ou d'une interview (3000 signes). Il est conseillé de les accompagner d'une illustration libre de droit (dessin, graphique ou photo).

Au maximum de trois par établissement, ils ne doivent pas dépasser 5000 signes au total (tous articles confondus).

Les articles doivent avoir un ancrage local ou régional.

Les textes seront envoyés au format .doc (Word). Les illustrations, aux formats .jpg, .tif, .bmp ou .gif, doivent avoir une résolution minimum de 200dpi (format 1600 X 1200 sur les appareils photo numériques).

A qui dois-je envoyer les textes?

Les textes et les illustrations seront adressés aux deux adresses suivantes :

- marie.adam-normand@ac-besancon.fr
- lerdirregionfc@estrepublicain.fr

Quand dois-je envoyer les textes?

Les dates limites sont fixées au **vendredi 26 octobre** pour ce qui est de la semaine du Jeu et au **vendredi 22 février** pour celui portant sur la fête de l'Internet.

Les articles non publiés seront consultables sur le site académique du CLEMI : http://crdp.ac-besancon.fr/clemi/